

Le shabbat, pour une pratique respectueuse de la terre

Deutéronome, c. 5

1. Moïse convoqua tout Israël et leur dit : « Écoute, Israël, les lois et les coutumes que je prononce aujourd'hui à vos oreilles. (...) 6. Je suis YHWH ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. (...) »

12. Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé YHWH, ton Dieu.
13. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, 14. mais le septième jour est un sabbat pour YHWH ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer. 15. Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que YHWH ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu ; c'est pourquoi YHWH ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat. »

Le shabbat désigne un jour chômé, dans une intention religieuse. Il est le jour de repos, de réjouissance et de réunion culturelle qui clôture la semaine. Toute la famille se prépare à le recevoir, comme on reçoit une reine : la maison est rangée et décorée, tout le monde s'est parfumé et a revêtu ses habits de fête. Quand la maîtresse de maison allume le chandelier, elle pose la main sur ses yeux. Après la bénédiction, elle les retire : et c'est l'entrée dans la nouveauté du septième jour, dans la sainteté du temps.

L'un des aspects les plus manifestes du shabbat, c'est son effet social, notamment sur les conditions de travail. Ce jour-là, une fois par semaine, tous sans exception se retrouvent à égalité, sans labeur à fournir. Le premier bénéficiaire du shabbat est l'esclave, qui n'est plus corvéable à merci, qui pourra se souvenir de son humanité, parce que son maître devra se souvenir de son humanité.

Il le devra d'ailleurs pour lui-même, car cette obligation d'imiter le repos sacré de Dieu le sort de la tentation de l'idolâtrie du profit et du gain, et le conduit à s'ouvrir au passage de Dieu et à sa grâce, à l'écoute de sa Parole, à la mémoire de l'alliance, et à l'attente du huitième jour, l'attente du Messie.

Dans le contexte actuel de la responsabilité envers les générations futures, le shabbat prend aussi une résonance écologique, aux yeux de certains juifs. Marc-Alain Ouaknin, dans sa présentation des *Dix commandements* (Seuil, 1999, p. 98), rappelle le shabbat de la terre, la septième année consécutive à six années de culture. Et il associe la mémoire du futur du commandement du shabbat au principe responsabilité de Hans Jonas : « il fallait protéger l'homme de la nature. Désormais, il s'agit de protéger la nature de l'emprise dangereuse de l'homme » (p. 100).

Dans une chronique du journal *La Croix* (du 16 octobre 2007, p. 15), le rabbin Haïm Korsai se fait encore plus explicite, considérant les effets directement écologiques de l'observation religieuse du shabbat :

« Aujourd'hui, on fait toute une histoire pour une journée sans voiture, mais sait-on que les juifs vivent au moins 52 jours par an – plus 12 jours de fête – sans voiture ? Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution, mais de retrouver une simplicité dans notre rapport à l'environnement. Le shabbat est l'occasion de revenir à un équilibre humain dans notre rapport au monde : si je ne peux pas utiliser ma voiture, je ne peux aller que jusqu'où mes pieds peuvent me mener ! Le samedi, je me passe de téléphone, je ne cuisine pas, je ne consomme pas d'électricité : c'est une manière de diminuer ma signature humaine sur l'environnement, mais aussi de m'extraire d'une dépendance à la modernité. Ce septième jour où l'homme ne crée pas – pour ne pas se mettre à l'égal du Créateur – invite à ce que nos actions ne soient pas des gestes mécaniques, mais des gestes pensés. »

Et il ajoutait : « L'homme trouve son humanité dans le fait de se limiter. Dans la Bible, quand les Hébreux marchent au désert, ils sont nourris chaque jour par la manne donnée par Dieu qui tombe du ciel. Mais quand ils cherchent à en faire des stocks, la manne pourrit. Ce texte nous rappelle que Dieu nous donne selon notre besoin, ni plus, ni moins, et qu'il ne sert à rien d'accumuler. »

Ainsi le principe du shabbat touche-t-il en profondeur au rapport à la consommation, rapport qu'il s'agit bien pour nous de modifier si nous tenons concrètement au développement durable. Le respect du repos dominical pourrait bien avoir une valeur analogue pour les chrétiens, comme le soulignait Jean-Paul II dans l'ample réflexion anthropologique de sa lettre apostolique sur le jour du Seigneur (*Dies Domini*, 31 mai 1998, disponible sur le site du Vatican).

Jean-Etienne LONG